



Travaux spéciaux - Études et réalisations

AFFAIRE S24023

Devis (non approuvé) N°: 24/304 revision comprise

Affaire suivie par : Stéphane Polge

06 23 19 25 19

Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le

ID : 083-218301323-20240718-17_2024-AI



MAIRIE SOLLIES VILLE

9 rue du 6eme R.T.S.
83210 SOLLIES VILLE

Etalans, le 10 juillet 2024

OBJET : 83 SOLLIES - RENOVATION DU MUR DES REMPARTS DU VILLAGE EN PIERRES

Désignation	U	Qté	P.U.	Montant H.T.	T
Installation de chantier comprenant l'aménée et le repli du personnel et du matériel	Forfait	1	2 140,00	2 140,00	1
Sous Total				2 140,00	
Tronçon A - Tête de mur d'entrée (jusqu'au portail) :					
1) Retrait des végétaux, découpe soignée, purge éventuelle des éléments instables, évacuation des végétaux en décharge publique.	Forfait	1	2 086,50	2 086,50	1
2) Réfection de l'arase du mur : Piquage des éléments instables Réalisation d'une arase hydrofuge au mortier de ciment	ml	4	214,00	856,00	1
3) Reconstruction ponctuelle de maçonnerie : Echafaudage si nécessaire. Dépose manuelle des pierres instables Piquage de l'ancien mortier Réalisation d'épingles (HA6) de liaison si le support le permet Reconstruction des maçonneries	m ²	10	374,50	3 745,00	1
4) Rejointement de maçonnerie : Echafaudage pour accéder aux surfaces à traiter si nécessaire Piquage des joints défectueux Rejointement des maçonneries au mortier	m ²	15	160,50	2 407,50	1
Sous Total				9 095,00	
Tronçon B - Mur et contrefort:					
1) Retrait des végétaux en technique acrobatique si nécessaire, découpe soignée, purge éventuelle des éléments instables, évacuation des végétaux en décharge publique.	Forfait	1	2 407,50	2 407,50	1
2) Réfection de l'arase du mur : Piquage des éléments instables Réalisation d'une arase hydrofuge au mortier de ciment	ml	10	214,00	2 140,00	1
3) Reconstruction ponctuelle de maçonnerie : Echafaudage si nécessaire. Dépose manuelle des pierres instables Piquage de l'ancien mortier Réalisation d'épingles (HA6) de liaison si le support le permet Reconstruction des maçonneries	m ²	15	374,50	5 617,50	1
4) Rejointement de maçonnerie : Echafaudage pour accéder aux surfaces à traiter si nécessaire Piquage des joints défectueux Rejointement des maçonneries au mortier	m ²	35	160,50	5 617,50	1
Sous Total				15 782,50	



Désignation	U		P.U.	Montant H.T.	T
Tronçon C et D - Murs et contreforts :					
1,1) Tronçon C : Retrait des végétaux en technique acrobatique si nécessaire, découpe soignée, purge éventuelle des éléments instables, évacuation des végétaux en décharge publique.	Forfait	1	2 086,50	2 086,50	1
1,2) Tronçon D : Retrait des végétaux en technique acrobatique si nécessaire, découpe soignée, purge éventuelle des éléments instables, évacuation des végétaux en décharge publique.	Forfait	1	3 049,50	3 049,50	1
2) Réfection de l'arase du mur : Piquage des éléments instables Réalisation d'une arase hydrofuge au mortier de ciment	ml	10	214,00	2 140,00	1
3) Reconstruction ponctuelle de maçonnerie : Echafaudage si nécessaire. Dépose manuelle des pierres instables Piquage de l'ancien mortier Réalisation d'épingles (HA6) de liaison si le support le permet Reconstruction des maçonneries	m ²	25	374,50	9 362,50	1
4) Rejointement de maçonnerie : Echafaudage pour accéder aux surfaces à traiter si nécessaire Piquage des joints défectueux Rejointement des maçonneries au mortier	m ²	30	160,50	4 815,00	1
Sous Total				21 453,50	
Tronçon E - Mur et contrefort					
1) Retrait des végétaux en technique acrobatique si nécessaire, découpe soignée, purge éventuelle des éléments instables, évacuation des végétaux en décharge publique.	Forfait	1	2 407,50	2 407,50	1
2) Réfection de l'arase du mur : Piquage des éléments instables Réalisation d'une arase hydrofuge au mortier de ciment	ml	6,5	214,00	1 391,00	1
3) Reconstruction ponctuelle de maçonnerie : Echafaudage si nécessaire. Dépose manuelle des pierres instables Piquage de l'ancien mortier Réalisation d'épingles (HA6) de liaison si le support le permet Reconstruction des maçonneries	m ²	15	374,50	5 617,50	1
4) Rejointement de maçonnerie : Echafaudage pour accéder aux surfaces à traiter si nécessaire Piquage des joints défectueux Rejointement des maçonneries au mortier	m ²	25	160,50	4 012,50	1
Sous Total				13 428,50	
Tronçon F - Mur :					
1) Retrait des végétaux en technique acrobatique si nécessaire, découpe soignée, purge éventuelle des éléments instables, évacuation des végétaux en décharge publique.	Forfait	1	2 407,50	2 407,50	1
2) Réfection de l'arase du mur : Piquage des éléments instables Réalisation d'une arase hydrofuge au mortier de ciment	ml	6	214,00	1 284,00	1



Désignation	U	Q	P.U.	Montant H.T.	T
3) Reconstruction ponctuelle de maçonnerie : Echafaudage si nécessaire. Dépose manuelle des pierres instables Piquage de l'ancien mortier Réalisation d'épingles (HA6) de liaison si le support le permet Reconstruction des maçonneries	m ²	12	374,50	4 494,00	1
4) Rejointement de maçonnerie : Echafaudage pour accéder aux surfaces à traiter si nécessaire Piquage des joints défectueux Rejointement des maçonneries au mortier	m ²	12	160,50	1 926,00	1
Sous Total				10 111,50	

Total H.T. EUR 72 011,00

(1) T.V.A. 20% sur 72 011,00 EUR 14 402,20

Total T.T.C. EUR 86 413,20

Si ce devis vous convient, veuillez nous le retourner daté, signé et précédé de la mention "BON POUR ACCORD" avec mention lisible du nom de la personne habilitée à signer la commande et de nous verser un acompte de 30%.
Hors Compte prorata. Implantation à votre charge. Branchement eau et électricité à votre charge. Accès à la zone de travail à votre charge.

Délai de validité des prix : 2 mois

Lieu d'intervention : SOLLIES VILLE

Signature du client

(précédée de "bon pour accord")

Pour l'entreprise



TETRA S.A.S.
ZA La Croix de Pierre
25580 ETALANS
Tel. 03 81 65 97 40
Email : tetra@tetra.fr
SIRET 329 855 530 00021